



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
un peuple — un but — une foi



NPCA

Processus ECOWAP/PDDAA



**Business meeting sur le financement des plans
d'investissements agricoles
Dakar (Sénégal), 14 au 17 juin 2010**

Communiqué final

1. Sur invitation de la Commission de la CEDEAO, s'est tenu à Dakar (Sénégal) du 14 au 17 juin 2010, le business meeting sur le financement des plans nationaux et régionaux d'Investissement agricoles dans le cadre du processus ECOWAP/PDDAA. Il a bénéficié de l'appui technique et financier de l'Union Africaine, de l'Agence de coordination et de suivi du NEPAD, de l'USAID, de l'Espagne, de la France, de la Commission européenne, des Pays Bas, de l'Irlande et de la Banque mondiale.
2. Ont participé au Business meeting, les Etats membres, la Commission, le Parlement et la Cour de Justice de la CEDEAO, les représentants des partenaires techniques et financiers bi et multilatéraux, des organisations de producteurs, des collectivités territoriales, des organisations de la société civile et des ONG, du secteur privé, des institutions régionales de coopération technique, des autres Communautés économiques régionales de l'Afrique, des institutions régionales et internationales de financement, et enfin ceux des institutions techniques d'appui. La liste des partenaires et institutions est placée en annexe de la présente déclaration.
3. Les délégations des quinze Etats membres comprenaient des Ministres en charge de (i) l'Economie et des Finances, (ii) de l'Intégration régionale, (iii) de l'Agriculture, (iv) de l'Elevage, (v) de la Pêche, (vi) de l'Hydraulique, (vii) de l'Environnement, et (viii) du Commerce, ainsi que des représentants des acteurs du secteur agricole et alimentaire (producteur, secteur privé, société civile et ONG).

Les objectifs de la Conférence

4. Le Business meeting poursuivait les objectifs suivants : (i) Permettre aux pays de présenter leur plan d'investissement agricole, pour les pays ayant finalisé leur travaux et la budgétisation des besoins en ressources externes ; (ii) Permettre à la Commission de la CEDEAO de présenter le plan d'investissement agricole régional ; (iii) Discuter ces plans d'investissements et dégager une stratégie de mobilisation des ressources financières, notamment dans la perspective des réunions du G8 et du G20. et, (iv) Définir une approche commune États membres – CEDEAO – Partenaires au Développement pour le financement des plans d'investissements des pays n'ayant pas finalisé les leurs en juin.

La séance d'ouverture

5. La cérémonie d'ouverture a été placée sous la haute Présidence de Son Excellence Maître Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal.

6. Plusieurs allocutions ont marqué cette cérémonie, notamment celles de : (i) S.E. Me Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal ; (ii) Monsieur Salifou Ousseini, Commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en eau, Représentant le Président de la Commission de la CEDEAO ; (iii) Dr Rajiv Shah, Administrateur de l'USAID ; (iv) M. Jean-Pierre Bolduc, Ambassadeur du Canada au Sénégal ; (v) M. Jorge Toledo, Ambassadeur d'Espagne au Sénégal ; (vi) Professeur Richard Mkandawire, représentant le Président de la Commission de l'Union Africaine ; (vii) Professeur Sheikh Abdullah, Ministre Fédéral de l'Agriculture et du Développement Rural, Représentant son Excellence Monsieur Goodluck Ebele Jonathan, Président de la République Fédérale du Nigeria, Président en exercice de la CEDEAO ; (viii) Dr David Nabarro, Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations-Unies pour la sécurité alimentaire et la nutrition.
7. Après la cérémonie d'ouverture, plusieurs partenaires ont fait une adresse à la réunion. Il s'agit de : (i) Mr Dougou Keita, Directeur de l'OSAN 2 de la BAD ; (ii) Mr Claude Jibidar, Directeur Régional Adjoint pour l'Afrique de l'Ouest du PAM ; (iii) Mme Maria Helena Semedo, Représentante pour l'Afrique de la FAO ; (iv) Mr Mohamed Beavogui, Directeur du FIDA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre ; (v) Mr David Nielson, Représentant de la Banque Mondiale ; (vi) Mr Luis Riera Figueras, Directeur des politiques thématiques à la DG Développement de la Commission de l'Union Européenne ; (vii) Mme Shi Daduo, Premier conseiller à l'Ambassade de la République Populaire de Chine au Sénégal.
8. A l'issue de ces déclarations, la réunion a été placée sous la Présidence du Ministre Fédéral de l'Agriculture et du Développement Rural du Nigeria et a bénéficié de la facilitation de l'IFPRI, de la FAO et du PAM.

L'examen des Plans d'investissements

9. La Commission de la CEDEAO a rappelé les éléments de la démarche post pacte et la feuille de route adoptée à Cotonou le 2 avril 2010 par le Comité Ministériel de la CEDEAO, en conformité avec la démarche retenue au niveau continental.
10. Les plans ont été examinés selon la démarche suivante : (i) Présentation du plan régional par la Commission de la CEDEAO et des plans nationaux par les autorités nationales ; (ii) Restitution des résultats de la revue technique externe, sous la conduite de l'Union Africaine et de l'Agence pour la Coordination et le Suivi du NEPAD ; (iii) Interventions des parties prenantes du Pacte de partenariat : Groupe des donateurs, Organisations de producteurs, Société civile et Secteur privé.
11. Douze pays ont soumis leurs plans nationaux d'Investissements agricoles : Bénin, Cap Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Léone,

Togo. Parmi eux, huit pays ont fait l'objet d'une revue complète : Sénégal, Ghana, Gambie, Sierra Léone, Libéria, Nigeria, Bénin et Togo. Les revues de la Guinée et du Niger est en cours. Celle du Mali doit être complétée. La revue du plan du Cap Vert va être engagée prochainement. La CEDEAO a présenté le plan régional. Les équipes de revue comprenaient des experts des institutions piliers du PDDAA, des institutions académiques, des équipes techniques des partenaires au développement.

12. L'objectif général assigné au plan régional d'investissement pour la mise en œuvre des programmes mobilisateurs est de « moderniser l'agriculture pour la sécurité et la souveraineté alimentaires dans une perspective d'intégration régionale ». Cet objectif général est décliné en trois objectifs spécifiques qui correspondent aux trois programmes mobilisateurs :

- ✓ La promotion des produits stratégiques pour la sécurité et la souveraineté alimentaires ;
- ✓ La promotion d'un environnement global favorable au développement agricole régional ;
- ✓ La réduction de la vulnérabilité alimentaire et la promotion de l'accès durable à l'alimentation.

13. Le plan est évalué à 900 millions de dollars américains dont 860 pour les interventions et 40 millions pour les aspects transversaux : pilotage, mise en œuvre, suivi-évaluation.

14. Les présentations nationales ont porté soit sur le plan complet d'investissement, soit sur le plan d'investissement prioritaire. Elles se sont focalisées sur les principales composantes du plan, son coût, ainsi que son impact potentiel sur la réduction de la pauvreté et la croissance économique. Elles ont mis en évidence les gaps de financement après identification de la contribution potentielle du budget national et des ressources extérieures d'ores et déjà mobilisées.

15. Concernant le plan régional, la revue externe réalisée par une équipe mobilisée par l'Union africaine/NPCA et qui a porté sur la version provisoire du Plan, a recommandé, entre autres : (i) une amélioration du *costing*, (ii) une modélisation des impacts, (iii) une meilleure prise en compte des success stories ; (iv) une clarification des liens entre les plans nationaux et le plan régional.

16. Les parties prenantes (partenaires techniques et financiers, Organisations de producteurs, société civile et secteur privé) ont salué le caractère inclusif et participatif du processus, ainsi que la qualité du plan régional d'investissements.

17. Les partenaires techniques et financiers ont bien accueilli les constats de la revue technique. Toutes les parties reconnaissent que ces plans constituent une étape significative au regard des normes de qualité élevées retenues dans la démarche post pacte du PDDAA., et progresser dans le sens de l'initiative africaine pour l'accélération du développement agricole et l'atteint de l'OMD 1. Les revus ont été partagées avec la CEDEAO, les Etats membres et les partenaires au développement. Tous s'accordent sur le fait que ces revus sont complètes, rigoureuses et concourent à renforcer les plans. Parmi les points les plus importants soulevés par ces revues, figure la nécessité de mieux évaluer la contribution du plan régional à la réalisation des OMD et d'améliorer la prise en compte de la dimension genre. Les revues s'accordent également sur la nécessité d'une meilleure application du principe de subsidiarité. Ces points sont partagés par les Organisations de producteurs et la société civile. Les parties prenantes dernières ont insisté sur la nécessité d'adapter les mécanismes de financement de l'agriculture aux besoins des producteurs familiaux, base du développement agricole régional. Ils ont appelé la Commission de la CEDEAO, les Etats et les partenaires au développement à s'engager immédiatement sur le financement et la mise en œuvre effective du plan régional d'investissements.
18. Les revues externes relatives ont formulé des observations et des suggestions relatives : (i) L'alignement avec la vision, les principes, et les éléments de stratégie du PDDAA (ii) La cohérence entre la croissance à long terme et les objectifs de réduction de la pauvreté (iii) L'adoption des meilleures pratiques dans la conception des programmes (iv) L'alignement sur les engagements des pays (v) Le réalisme du plan de mise en œuvre.
19. La capacité des plans nationaux à atteindre les OMD et les objectifs de croissance économique à l'échéance - très rapprochée - de 2015, a été discutée. Les investissements nécessaires pour atteindre ces objectifs sont de fait importants. Les hypothèses techniques (accès au marché, croissance des rendements et des surfaces par exemple), induites par ces objectifs fixés à 5 ans, sont jugées très optimistes. Elles impliquent que les changements techniques et organisationnels touchent une immense majorité de producteurs à très court terme. Par conséquent se pose la question de la « soutenabilité » de ces plans : capacité de financement sur le budget national, capacités d'absorption des ressources extérieures par les institutions nationales, rapidité des réformes de l'environnement des producteurs et des autres acteurs (accès au financement, accès aux technologies, etc.).
20. Les revues ont cependant salué la qualité générale des plans préparés par les pays et leur alignement sur le PDDAA. Elles ont surtout apprécié à sa juste valeur le caractère inclusif et participatif qui a présidé à l'élaboration de ces plans, leurs contenus détaillés, ainsi que l'implication forte des plus hautes autorités de l'Etat. Elles ont

reconnu l'ampleur des progrès accomplis en aussi peu de temps pour parvenir à formuler des propositions de bonne qualité, dans le cadre d'une approche sectorielle. Elles ont recommandé une priorisation et un séquençage tout en engageant simultanément la mise en œuvre des plans dans un proche avenir.

21. Les parties prenantes (partenaires techniques et financiers, organisations de producteurs et société civile) ont exposé de nombreux commentaires constructifs concernant les plans. Ils ont généralement salué la qualité de la préparation des plans et leur contenu. Elles ont notamment félicité les Etats membres pour avoir su maintenir un esprit participatif malgré les délais impartis pour la conduite de l'exercice. Elles encouragent la CEDEAO à accélérer : (i) la mise en place du fond régional de développement agricole comme mécanisme pertinent comme mécanisme des PNIA et du PRIA (ii) renforcer la recherche agricole sur les filières stratégiques retenues et (iii) mettre un accent particulier sur le développement des filières animales et piscicoles, en vue d'améliorer la situation nutritionnelle et réduire la pauvreté des populations.
22. La Commission de la CEDEAO et les autorités nationales ont pris bonne note des remarques et suggestions et ont promis de les prendre en considération. En concertation avec les parties prenantes, ce processus sera intégré dans la feuille de route.

Les engagements des parties prenantes

23. Les parties prenantes ont réaffirmé les engagements contenus dans les pactes nationaux et régionaux. Ils ont convenu que ces pactes restent la référence pour organiser le dialogue, le partenariat et la coordination entre l'ensemble des acteurs.
24. Les partenaires techniques et financiers ont notamment réitéré leur engagement aux principes d'alignement, harmonisation et coordination sur la base des politiques et plans nationaux et régionaux d'investissements, en conformité avec la déclaration de Paris et l'Agenda d'accra.
25. La Commission de la CEDEAO s'est engagée à finaliser les travaux relatifs au dispositif institutionnel et au mécanisme de financement dans les plus brefs délais en vue de leur soumission aux instances statutaires de la Communauté. Elle a appelé l'ensemble des parties prenantes à prendre une part active à la finalisation de ces outils qui pourraient constituer les instruments d'alignement et de coordination des interventions, ainsi que de mutualisation des ressources.

Dans le domaine du financement

26. La Commission de la CEDEAO a rappelé son engagement à financer le plan quinquennal à hauteur de 150 millions de dollars, soit 16 % du coût global du plan

régional. D'ores et déjà son budget alloué à l'agriculture en 2010 est proche de 30 millions de \$.

27. Les Etats membres de la CEDEAO ont renouvelé leur engagement à consacrer au moins 10 % du budget public à l'agriculture, conformément à la Déclaration des Chefs d'Etats et de Gouvernement de Maputo en 2003.
28. S'agissant des engagements des partenaires techniques et financiers, le Business meeting a pris connaissance des contributions financières de certains partenaires sur des programmes agricoles en cours, notamment dans le cadre: (i) des programmes agricoles et des approches sectorielles en cours, (ii) des facilités mises en œuvre suite à la crise alimentaire de 2007-08 (Union européenne, Banque mondiale, FAO, PAM, FIDA, BAD, etc.) ; (iii) des premiers appuis à la mise en œuvre des PNIA et des programmes mobilisateurs (Espagne, AFD, Union européenne).
29. Les participants se sont félicités de constater que les partenaires financiers s'apprêtent à remplir leurs engagements relatifs à la sécurité alimentaire pris lors du Sommet de l'Aquila, en soutenant la mise en œuvre des plans nationaux et régionaux, ceci se traduisant par une augmentation des financements pour les plans nationaux et régionaux.
30. Les participants ont accueilli avec satisfaction les exemples suivants :
 - a. La mise en place du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) hébergé au sein de la Banque mondiale, et supervisé par la BAD, la FAO, le FIDA, le PAM et la Banque mondiale. Pour l'heure, Il bénéficie des contributions des Etats Unis, de l'Espagne, du Canada, de la Corée du Sud, et de la Fondation Gates.
 - b. L'allocation par l'Espagne, de 240 millions d'euros sur trois ans dont deux tiers sont déjà alloués au travers de programmes existants tels que le GAFSP, le Programme mondial de sécurité alimentaire (GRFP), afin de garantir un impact plus rapide de la dite contribution ;
31. La CEDEAO a exhorté le groupe des bailleurs à finaliser rapidement le travail de *mapping* des interventions actuelles et programmées, décidé lors de la Réunion de Lomé en février 2010, et de le réaliser en relation avec l'ensemble des bailleurs et les coordinations des PTF au niveau national et régional. Ce *mapping* est indispensable à court terme à l'évaluation du gap de financement du Plan Régional d'Investissement pour la mise en œuvre des programmes mobilisateurs.
32. Les organisations de producteurs, la société civile et le secteur privé ont renouvelé leur engagement à s'impliquer dans la mise en œuvre concrète des programmes et

des instruments de politique, et de poursuivre le travail de veille sur la tenue des engagements des différentes parties prenantes des pactes.

33. Suite à ce meeting, la CEDEAO informera les pays engagés dans la Déclaration de L'Aquila, des progrès réalisés en matière de financement des plans d'investissement nationaux et régionaux, afin de les inciter à allouer les ressources de L'Aquila à ces plans.

Au niveau de la feuille de route

34. Le business meeting marque une étape décisive dans le processus ECOWAP/PDDAA, qui vise le développement agricole et la sécurité alimentaire en Afrique. Les revues techniques et les commentaires des parties prenantes ont fourni aux pays et à la région un ensemble de recommandations et de propositions pour améliorer et renforcer les plans. Ceci consistera à concevoir un cadre d'action opérationnel pour le financement et la mise en œuvre, dans un délai optimal. La feuille de route comprend l'ensemble des actions devant être conduites par le pays afin de finaliser son plan, en vue de le soumettre au financement et d'engager sa mise en œuvre. La CEDEAO et les Etats membres reconnaissent l'importance de finaliser leur feuille de route intégrant aussi rapidement que possible les observations des parties prenantes telles que les organisations de producteurs, le secteur privé, la société civile, le groupe des donateurs. Les actions seront conduites sous le leadership des Gouvernements, mais ils ne sont pas les seuls responsables : les parties prenantes pourront jouer aussi un rôle dans la mise en œuvre de la feuille de route.
35. Afin de mieux exploiter les résultats du meeting, une déclaration conjointe proposant les prochaines étapes du processus ECOWAP/PDDAA sera finalisée.

Remerciements

36. Les participants du Business meeting tiennent à remercier la Commission de la CEDEAO pour l'organisation de cette importante conférence.
37. Ils remercient la Commission de l'Union africaine et l'Agence de coordination et de suivi du NEPAD, pour leur appui politique et technique à la réussite de la conférence.
38. Les participants remercient les partenaires techniques et financiers, notamment les Etats Unis, l'Espagne, la France et la Banque mondiale pour leur soutien technique et financier au succès de la Conférence.
39. Ils tiennent tout particulièrement à adresser leurs plus vifs remerciements à son Excellence le Président de la République du Sénégal, Maître Abdoulaye Wade, pour son engagement renouvelé à la cause de l'intégration africaine en général, et au

développement du secteur agricole en particulier. Les participants remercient le Gouvernement et le peuple du Sénégal pour leur accueil chaleureux au pays de la Teranga et les facilités qui leur ont été offertes.

Fait à Dakar le 17 juin 2010,

Les participants

Annexe : Liste des institutions et partenaires

Institutions :

Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA)

AGRA

Banque africaine de développement (BAD)

Centre africain pour le riz

CILSS

COMESA

CORAF

CMA/AOC

ECOBANK

Hub Rural

IFPRI

ReSAKSS

Union africaine

Université de l'Etat du Michigan

Université de Kwazulu-Natal

Partenaires :

Allemagne (GTZ)

Australie

Banque mondiale

Canada

Corée du Sud

Chine

Commission européenne

Espagne

Etats Unis (USAID)

FAO

FIDA

France (MAEE, AFD)

Italie

Japon

Pays Bas

Plateforme des donateurs du NEPAD

Programme alimentaire mondial (PAM)

Royaume Uni

UN TFFSN (Equipe spéciale sur la sécurité alimentaire et la nutrition auprès des Nations Unies)

Organisations

APEISS

Collectif des organisations de la société civile pour l'ECOWAP/PDDAA

OXFAM International

ROPPA

RECAO